Envoyé en préfecture le 04/08/2026
Reçu en préfecture le 04/08/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260710-DELIB_2026_44-DE

Département du Finistère
Commune de COMMANA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 10 juillet 2026

❖

Le Conseil Municipal de la commune de Commana s'est réuni le 10 juillet 2026 à 18 h 30 mn, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Philippe PLOUZANÉ, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Mme Anne GEORGELIN – M. Philippe ROMAND - Mme Sabine MOUILLÉ – M. Jean-François PRÉ– Mme Cécile BOUREL – Mme Sara ZAMOJSKI – M. Benoît JOSEPH – Mme Aurélie SAUVAGET – M. Loïc JESTIN – M. Ludovic LE BRAS.

Pouvoirs :
Mme Clémentine MIGNOT a donné pouvoir à M. Philippe PLOUZANÉ,
M. Florian BARTHS qui a donné pouvoir à Mme Aurélie SAUVAGET,
Mme Sabrina MORVAN qui a donné pouvoir à M. Ludovic LE BRAS.

Absent : M. Laurent QUINTIN.

Date de la convocation : 06/07/2026.
Date d'affichage de la convocation : 06/07/2026.
Secrétaire de séance : Mme Sabine MOUILLÉ.

Délibération 44_2026 : Opération de désherbage du fonds de la bibliothèque municipale.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser une opération de désherbage du fonds de la bibliothèque municipale. Cette opération concerne 168 ouvrages.

La priorité sera donnée aux usagers dans un premier temps.
Attendre une potentielle vente de livres (novembre 2026 ?) dans un deuxième temps.
Les invendus seront remis gracieusement à l'association Terre d'espoir, de Morlaix.
La liste des ouvrages concernés sera annexée à la présente délibération.

Pour information : Terre d'Espoir est une association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, implantée à Morlaix depuis 1978. Son objectif est d'aider financièrement des structures qui, en France et dans le monde entier œuvrent en faveur de l'enfance en détresse. Ses ressources proviennent de la récupération, du conditionnement et de la vente de vieux papiers : journaux, revues, catalogues, annuaires, livres etc...

Envoyé en préfecture le 04/08/2026
Reçu en préfecture le 04/08/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260710-DELIB_2026_44-DE

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le désherbage de 168 ouvrages de la bibliothèque municipale.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Philippe PLOUZANÉ.

La secrétaire de séance
Sabine MOUILLÉ.

MAIRIE DE COMMANA
29450